🏃 OFFRE DE STAGE – DÉPARTEMENT SPORT

La **Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine** recherche son/sa futur(e) stagiaire pour rejoindre le **Département Sport** et participer pleinement à l'organisation de la saison sportive régionale.

📍 Talence (33) – Maison Régionale des Sports
🗓️ Stage de 7 mois, jusqu'à fin juillet – durée non négociable
🎓 Stage conventionné et gratifié selon la réglementation en vigueur

🎯 TES MISSIONS

Aux côtés de la coordonnatrice sportive, tu participeras notamment à :

- 🏟️ l'organisation et au suivi des compétitions régionales ;
- ⚡ la coordination et au suivi du circuit régional des meetings ;
- 🏅 la gestion des structures d'accession au haut niveau et au suivi des athlètes régionaux ;
- 🚐 l'organisation des sélections et déplacements de la Ligue ;
- 🤸 l'organisation des stages régionaux ;
- 👥 la formation et au suivi des jurys/officiels ;
- 📣 la communication autour des compétitions, stages, sélections et actions sportives de la Ligue.

Il s'agit d'un stage très opérationnel, au cœur de l'organisation sportive de la Ligue, avec une présence possible sur les compétitions, stages et déplacements.

👤 LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

Tu connais **très bien l'athlétisme sur piste et son fonctionnement en compétition** ? C'est essentiel pour ce stage.

Nous recherchons également une personne :

- organisée, rigoureuse, autonome et réactive ;
- à l'aise avec **Excel et les outils bureautiques** ;
- disposant de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- capable de gérer plusieurs projets simultanément ;
- intéressée par l'organisation d'événements et le fonctionnement d'une structure sportive.

⭐ Une connaissance de l'environnement fédéral, de l'athlétisme sur piste et des outils SI-FFA constitue une vraie plus-value.

Une expérience en club, comité, ligue sera également appréciée.

📩 INTÉRESSÉ(E) ?

Envoie-nous ton **CV et ta lettre de motivation**, en précisant ta formation, tes disponibilités et ton expérience dans le milieu de l'athlétisme à l'adresse lanasport@athlelana.fr avant le 15 novembre